Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 4

Artikel: La viande, trop chère ?

Autor: Bovy. P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273087

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS UN SIÈCLE LA FAIM SERA VAINCUE

Selon des estimations récentes de la FAO, il serait possible à 36 milliards d'êtres humains de se nourrir suffisamment et convenablement d'ici un siècle.

Trois éléments vont jouer un rôle déterminant dans cette évolution :

1. **la mise en cultures d'immenses territoires actuellement couverts par la forêt ou les marécages dans le bassin de l'Amazone et en Afrique équatoriale ;**
2. **la redécouverte de bonne valeur nutritive, par exemple la spiruline contenue dans une algue riche en protéines que recueillent depuis des temps immémoriaux les descendants des Aztèques et les riverains du lac Tchad ; il s'agit là d'un excellent aliment pour bébés que l'on s'apprête à commercialiser dans les pays en voie de développement. Par ailleurs, des algues de l'Atlantique telles que la « rhodymenia palmata » dont les habitants des Hébrides tiraient leur pain traditionnel, le « laver bread », pourraient faire l'objet de cultures systématiques si les océans échappent au saccage par le mazout et le dépôt de déchets atomiques ou autres ;**
3. **la popularisation dans toute la culture tropicale des nouveaux hybrides de céréales qui ont déjà permis à l'Inde de combler son déficit vivrier essentiel et qui font effectuer de spectaculaires bonds en avant par des pays comme le Mexique, les Philippines ou l'Indonésie.**

Ces nouvelles sont réjouissantes. Elles n'enlèvent rien au fait qu'on ne vit pas de pain seulement et que la faim est un livre aux multiples chapitres. L'humanité pauvre a faim de dignité, de savoir, de santé, de sécurité politique, de connaissances professionnelles.

Swissaid, la plus ancienne des organisations suisses d'aide au tiers monde, s'est spécialisée dans le relèvement des connaissances scolaires et professionnelles dans les pays en développement.

Ceux qui ont passé entre les gouttes de la collecte du 14 février au 11 mars, peuvent verser leur obole au CCP Lausanne 10 - 1533. Ils mettront Swissaid mieux en mesure de participer à une plus juste répartition des bienfaits du progrès technique dans le monde prétérité.

1972: ANNÉE INTERNATIONALE POUR LA FORMATION DE LA FEMME

Siègeant à l'ONU à Genève, au début de cette année, la Commission de la condition de la femme a voté une résolution demandant que **l'année 1975 soit décrétée Année internationale pour la promotion de la femme.**

Elle espère attirer ainsi l'attention mondiale sur les discriminations subsistant encore à l'égard des femmes et favoriser l'abolition de toutes lois, coutumes, règlements et pratiques en vigueur qui tolèrent cette discrimination.

Signalons à ce propos **la Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes,** adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le texte de cette déclaration s'obtient gratuitement, en anglais ou en français, au Service de l'information, Nations Unies, 1211 Genève 10.

Le courrier de la Rédaction

Le vote par procuration

Dans notre numéro de mars, la suffragette faisait part de quelques réflexions provoquées par le dépôt de la motion Wuersten, déposée au Grand Conseil bernois et visant à autoriser le mari à voter pour sa femme par procuration, le cas contraire (la femme votant pour l'homme) n'étant pas envisagé...

Il me semble que nous avons d'autres problèmes beaucoup plus importants que celui-ci. Franchement, alors que partout dans le monde, la question ne se pose même plus, nous payons des conseillers nour perdre leur temps de telle manière que j'appellerais mesquine, peu reluisante et stupide, doublée d'un manque de tact absolu frisant la grossièreté.

Si M. Wuersten se base sur les 24 % de participation aux dernières élections fédérales, il est bien mal venu. En effet, en tant que femme j'ai parlé à plusieurs messieurs de tous les milieux et je leur ai demandé ce qu'ils pensaient de l'initiative Denner. La majorité des réponses fut : « Berne a tellement embrouillé les choses avec son contre-projet fumeux, que nous ne savons plus où nous en sommes ». Les femmes, elles, ont répondu différemment : « Denner nous plaît mieux que le projet fallacieux de l'Etat, mais comme de toutes manières tous les partis sauf un ont décidé de soutenir la contre-initiative, il est inutile de se déranger. »

En même temps, il y avait le projet de « protection des locataires ». N'oublions pas qu'à Genève et Zurich, où le 30 % de la population est étrangère, il y a peu de monde qui peut aller voter. D'autre part, la Protection des locataires Asloca, avait fait une table ouverte pour discuter de la chose. Comme il n'y avait là, encore, aucun projet de fixé, et pas de loi définitive, la majorité des locataires s'est montrée sceptique quant aux résultats concrets qu'une telle loi apporterait, incluse dans la constitution. Beaucoup se sont abstenus et les résultats leur donnent raison puisque l'Asloca fait une contre-proposition au projet de loi fédéral.

C'est pourquoi je demande à M. Wuersten de bien vouloir prendre en considération les POURQUOI et les COMMENT. Les résultats seuls ne veulent rien dire. Par exemple en Pologne, les gens viennent d'aller voter à 98 %. Est-ce que M. Wuersten croit vraiment que ces résultats reflètent l'esprit du peuple ?

Mary Meissner.

Réd. — Rappelons qu'une motion concernant l'introduction du vote par procuration a été déposée au Conseil national, mais elle n'est pas du tout du style bernois ! Pourrait l'exercer n'importe quel membre majeur d'une famille, femme ou homme.

Le nom des rues de Genève

Nous avons reçu la lettre suivante :

Madame,

En vous remerciant de toutes les idées, enquêtes, résultantes que met en exergue « Femmes Suisses », je me permets tout de même de contester l'indication quantitative du mot initial de l'article de Mme Simone Pierre consacré à Emilie Gourd : « Troisième », troisième rue à Genève consacrée à une femme.

En réalité « septième » devrait supplanter « troisième », car sept femmes ont l'honneur d'avoir donné leur nom à une rue ; les voici dans l'ordre chronologique :

1. **Sainte Clotilde,** morte en 545, nièce du roi burgonde Gondebaud, qui résidait à Genève ; elle devint la femme de Clovis Ier, roi des Francs ;
2. **Mme Catherine Royaume,** née Cheynel, en 1542, femme du fondeur de la monnaie à Genève ; elle lança une marmite sur la tête d'un Savoyard lors de la nuit de l'Escalade, en l'année 1602 ;
3. **Mme Louise de Warrens** (1700-1762), protectrice de Jean-Jacques Rousseau aux Charmettes ;
4. **Mme Germaine de Staël-Necker** (1766-1817), femme de lettres ;
5. **Mme Amélie Munier-Rumilly** (1788-1875), dessinatrice et peintre de talent ;
6. **La doctoresse Marguerite Champendal** (1870-1928), fondatrice de la « Goutte de Lait » et de l'Ecole d'infirmières du « Bon Secours », et
7. **Mlle Emilie Gourd** (1879-1946).

Oui, sept noms féminins sur quelque deux cent cinquante noms d'hommes consacrés à des rues, ce n'est pas trop, mais de trois à sept rues, le pourcentage va de 1,2 à 2,8 %, ce qui est à considérer, n'est-ce pas ? Est-ce qu'à Lausanne, la proportion est meilleure ?

Veuillez croire, Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Renée Durand.

Réd. — Merci à Mme Durand de cette précision. Nous nous occupons d'établir combien de rues portent les noms de femmes illustres, ceci dans les principales villes romandes.

La viande, trop chère ?

Mesdames,

Lisant votre journal avec intérêt, quoique parfois avec un certain retard, je me permets de vous adresser quelques remarques personnelles touchant un article récemment paru en page 6 et intitulé **La viande trop chère ?**

Ayant également participé à la rencontre de Spiez à laquelle il est fait allusion, je me sens guère aussi résignée en ce qui concerne la nécessité d'une adaptation constante du prix de la viande : Les nombreuses rationalisations intervenues tant dans le domaine de l'élevage (sélection et insémination, affouragement, antibiotiques limitant les pertes et améliorant l'engraissement) que de la boucherie (importation d'aloyaux seuls, exportation, avec subsides, de l'excédent de morceaux de devant, viande découpée immédiatement et emballée sous vide afin qu'une fois rassise elle n'ait **pas** perdu d'eau, etc.) devraient compenser les augmentations de main-d'œuvre et d'intérêt des capitaux. Bref, je ne suis pas économiste, mais la limitation même des importations maintenant les prix dans une certaine marge prive les consommateurs d'une marchandise plus avantageuse et plus abondante. Quant aux prix garantis aux paysans, il me paraît qu'à une époque où le 4 % des éleveurs de porcs contrôlent le tiers de la production suisse — ce qui doit, selon mes calculs, atteindre 800 000 porcs pour ces seules entreprises — on s'aperçoit que la viande est devenue une **Industrie** qui se développe d'autant mieux qu'elle est protégée.

En effet, votre article débute par une comparaison que ne me paraît pas heureuse : si l'acheteur ne met guère son nez dans la formation des prix des pullovers, c'est que la concurrence joue en plein. Si le prix de revient des pulls suisses est mal (ou trop largement) calculé, les pulls italiens se vendront et les suisses resteront sur les rayons. Pour la viande, par contre, il n'y a pas de concurrence étrangère, en raison de la fameuse balance entre la production suisse — chère, et qui s'accroît, donc certainement pas déficitaire pour les éleveurs — et les importations, grevées de taxes pour la « mise en valeur des excédents ». Et pour en rester à votre exemple de pullovers, il existe un label que qualité pour la laine et un étiquetage informatif. Tandis que pour la viande, on nous escamote tout ce qui n'est pas le choix la, ce qui permet au boucher de tout vendre au prix maximum. Car, si les prix au producteur sont fixes, ceux du magasin sont libres.

Pour ce qui est de la propagande faite en faveur des bas morceaux — qui en raison de la charge, de la graisse, du tissus conjonctif, ainsi que par la grande diminution à la cuisson, doivent être vraiment très bon marché pour se révéler avantageux — on pourrait machiavéliquement imaginer... que ces morceaux dédaignés et à bas prix « restent sur l'estomac » du boucher et qu'il voudrait bien a) s'en débarrasser en les pendant, puis b) les augmenter insensiblement si l'opération réussit. L'exemple de la langue * que la cliente achetait il y a quelques années 80 centimes (avec sourire reconnaissant du boucher) et qui a passé à 4 francs, avec commande préalable, peut donner à réfléchir.

Ces quelques réflexions me sont venues en étudiant seulement **un peu** le problème. Nul doute qu'en allant plus loin, on pourrait trouver à redire sur toutes ces questions de boucherie. Le cas de paysans isolés est immuablement brandi comme un paravent derrière lequel s'épanouit une industrie.

A Spiez, on a amusé notre naïveté en nous montrant le découpage de quartiers de viande. C'est spectaculaire et intéressant. Mais il faut bien reconnaître que, si la proportion os et graisse est importante et peut étonner le novice, le boucher de jadis avait le même problème, quoiqu'en plus grave encore, puisque les sélections actuelles donnent un bétail plus riche en viande, et une alimentation différente diminue les couches de graisse.

Pour terminer, je constate que l'article de M. Bastardot est bien fait ; toutefois, il s'en dégage une odeur de résignation qui m'a fait prendre la plume.

Avec mes meilleurs messages de Genevoise en (joyeux) exil !

P. Bovy.

* Ces prix m'ont été cités, mais je n'ai pu les vérifier, n'étant pas moi-même acheteuse de langues entières.

MADAME M. HUTIN

LA PHYTOTHERATHRIE

Le soin du cheveu par les plantes

Pour conserver votre plus belle parure...
Apprenez à soigner votre chevelure

Traitements, conseils et vente :

Parfumerie LEUTHOLD	Confédération 8
Coiffure Michel CHAPOU	Vieux-Collège 10
Coiffure Ernest ZACH	Malagnou 62
Coiffure ROCHAT	Rue du Stand 46
Le Coin Coiffure J.-F. BUFFARD	Vésenaz

Relations sociales et humaines

L'IES prépare aux professions de :

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)
ANIMATEUR / ANIMATRICE
ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)
BIBLIOTHÉCAIRE
LABORANTINE MÉDICALE
ASSISTANTE DE MÉDECIN

Documentation sur simple demande à :

Institut d'études sociales Genève

Rue Prévost-Martin 28 - 1211 Genève 4
Tél. 022 / 25 02 53

Institut de Beauté

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes
Diplôme International Cidesco

Rue Pierre-Fatio 17 GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31 Membre de la FREC

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

TISSUS NOUVEAUTÉ - DRAPERIE

A. J. Benoit S.A.

2, Tour-de-l'Ile - GENÈVE

LAINAGE - SOIERIE - COTON COUTURE
DRAPERIE - CASHMERE ANGLAIS
CHEMISERIE - POPELINE - JACQUARD

le gaz

est indispensable

Chuard & Francoz

Décoration

Réparation meubles anciens

Rue du Rhône 110 GENÈVE Tél. 24 93 35

SUPERBA, EMBRU, ÉLITE, DUNLOPILLO...

les grandes marques ne sont pas chères !

voyez **DAMON-LITERIE**

Carouge, 8, rue des Moraines, tél. 420838
Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi toute la journée. Stationnement privé.